

L'APTS APPRÉHENDE L'ARROGANCE D'UN PROCHAIN GOUVERNEMENT MAJORITAIRE À QUÉBEC

LONGUEUIL, le 2 décembre 2008 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a réagi vivement à l'analyse que fait Jean Charest de la crise politique qui se vit actuellement sur la Colline Parlementaire.

« On se souvient encore de ce que le dernier gouvernement libéral majoritaire à Québec a imposé au personnel des secteurs public et parapublic, aux femmes et aux plus démunis. J'espère que ce n'est pas à cela que pense Jean Charest en utilisant l'instabilité politique à Ottawa pour justifier son appel à un gouvernement fort et stable à Québec. » Telle est en substance la réaction de la présidente de l'APTS, madame Dominique Verreault, aux propos du chef du Parti libéral.

En effet, depuis le début de la crise qui a suivi le dépôt de la mise à jour économique du gouvernement Harper (qui incluait l'abolition du financement gouvernemental aux partis politiques, le retrait « temporaire » du droit de grève des fonctionnaires fédéraux jusqu'en 2010 et l'interdiction du recours aux tribunaux pour régler les dossiers de l'équité salariale), et depuis l'annonce d'un éventuel gouvernement de coalition, Jean Charest n'a pas manqué une occasion de marteler son message. Il faut, selon lui, un gouvernement stable, surtout dans une période de turbulences économiques. « Or, ce qu'il ne dit pas, souligne madame Verreault, c'est qu'un gouvernement majoritaire conservateur à Ottawa aurait permis des atteintes sérieuses aux droits démocratiques, aux droits des travailleurs et aux droits des femmes. »

« Nos gens ont encore en mémoire les reculs qui leur ont été imposés durant les années de gouvernement majoritaire libéral, poursuit la présidente de l'APTS. On pense à la réorganisation unilatérale du réseau de la santé et des services sociaux (loi 25), à la refonte des unités d'accréditation (loi 30), au décret de leurs conditions de travail (loi 43) et à la négation du droit à la syndicalisation des femmes responsables des ressources intermédiaires ainsi que des services de garde en milieu familial (lois 7 et 8). »

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 26 000 membres occupant des fonctions professionnelles et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux. L'APTS est membre du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), un regroupement de 300 000 personnes salariées des secteurs public et parapublic.

Renseignements: Chantal Mantha, conseillère en communication
(450) 670-2411, 1-866-521-2411, (514) 236-9287 (cell.)